

Société

UNE NOUVELLE ÉTAPE À FRANCHIR DANS LA DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Jacques Staniec, Xavier de Glowczewski

25/06/2013

Quelles initiatives ont été prises en France afin de démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur ? Xavier de Glowczewski et Jacques Staniec font l'état des lieux et dégagent les grandes lignes d'une éventuelle politique plus audacieuse dans ce domaine.

Synthèse :

La politique de massification de l'enseignement secondaire connaît ses limites. De nombreux rapports officiels insistent sur la difficulté, pour les jeunes issus des catégories sociales défavorisées, à s'engager dans des études supérieures longues et ambitieuses.

La démocratisation scolaire propose à l'école un nouvel angle pour ordonner ses différentes missions : instruire, éduquer, former. Durant la dernière décennie, une dynamique s'est développée avec un certain succès autour des « Cordées de la réussite ».

Ces actions influent dans la plupart des cas sur les établissements secondaires concernés mais manquent à la fois de portée et de maîtrise. Les pratiques partout esquissées aujourd'hui doivent être portées à maturité. Sur le plan quantitatif, il faut se donner les moyens d'une généralisation des dispositifs inclus dans les « Cordées de la réussite ». Sur le plan qualitatif, il importe de contribuer au dynamisme de l'enseignement secondaire en lui donnant un horizon ambitieux et pragmatique.

Pour faire en sorte que le secondaire se constitue pleinement comme le lieu d'une préparation efficace au supérieur, il s'agit de modifier les dispositifs actuels et de s'appuyer sur le local comme levier pédagogique en direction des pratiques de classe. Le Programme d'études intégrées (PEI) est un bon exemple de dynamique pédagogique de démocratisation. Six Institut d'études politiques (IEP) de région se sont constitués en réseau et ont élaboré le PEI. Au terme de cinq années de développement, les résultats sont déjà probants, mais il est nécessaire d'associer étroitement les enseignants des établissements du secondaire au projet.

A court terme, quatre ambitions principales sont fixées : partager le savoir, effectuer des stages dans le supérieur, désenclaver les territoires, évaluer. Les moyens consacrés à la démocratisation

doivent être mobilisés suivant deux principes : la mutualisation et l'appui sur l'existant. A moyen terme, le programme pourrait en effet être lancé à destination exclusive des élèves de terminale. Le PEI coûte actuellement 500 euros par élève pris en charge, tandis que la classe préparatoire du lycée Henri IV, par exemple, s'élève à 5 000 euros. Du fait de la massification du dispositif, le coût annuel du programme baissera mécaniquement et fortement. Le financement sera réalisé *via* un volet public pluriel.

Il ne s'agit pas d'imposer aux établissements supérieurs un nouveau programme, mais d'offrir une méthode et des outils qui permettent d'augmenter le nombre d'élèves concernés par leurs propres programmes.

Dans le contexte français, la démocratisation pourrait constituer un levier et simultanément un champ d'expérimentation pour agir efficacement contre la « ségrégation scolaire » si souvent dénoncée.